



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023

Le 28 septembre 2023 à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 septembre 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

Étaient présents :

Patrick CALLAIS, William GUILLARD, Marie LE COUSIN, Marie-Claude BEAUFILS, Jean Pierre MOURIER, Elisabeth BIDEAUX, Réjan SAUPIN, Sophie LOQUIN, François LANGLOIS, Béatrice TASSERY, Josiane POINFOUX, Charles LENOIR, Rachel FOUCART, Jean-Marie GILLE, Sandrine LEJEUNE, Karine CHERON, Monique COURSELLE, Vincent SGARLATA, Patricia LEFEBVRE, Evelyne LEROY, Jonathan NOEL, Rémy PONTY

Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :

Céline DURVICQ À Marie LE COUSIN, Christian LETEURTRE À Elisabeth BIDEAUX, Juan Carlos VEGAS À Monique COURSELLE,

Excusé(s) :

Cécile GALHAUT

Absent(s) :

Paul BONMARTEL

formant la majorité des membres en exercice.

Madame Sophie LOQUIN est nommée secrétaire de séance.

Nombre de membres

En Exercice	27
Présents	22
Qui ont pris part à la délibération	25
Pour	25
Contre	0
Abstention(s)	0
Non votant(s)	0

DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

Si vous entendez contester la présente décision, vous pouvez saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de sa notification.

Vous pouvez également saisir le Maire d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivants la réponse. L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite.

DESIGNATION DES DELEGUES REPRESENTANTS LA COMMUNE AU SEIN DU COMITE SYNDICAL DU PARC NATUREL REGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE (PNRBSN) - CM/23/113

Il est rappelé au Conseil Municipal que par délibération n°CM/20/064 en date du 13 juillet 2020, celui-ci a approuvé la désignation deux délégués titulaires et deux délégués suppléants afin de représenter la commune au sein du comité syndical du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (PNRBSN) comme suit :

Titulaire : Marie Claude BEAUFILS

Titulaire : Daniel ROUSSEL

Suppléant : Sandrine LEJEUNE

Suppléant : Rachel FOUCART

Suite au décès de M Daniel ROUSSEL, il convient de désigner un nouveau délégué au sein du comité syndical du PNRBSN.

De plus, l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que « *lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination* », le vote a lieu au scrutin secret mais que « *le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations (...)* ».

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la désignation de Madame Sandrine LEJEUNE en qualité de délégué titulaire (en remplacement de M ROUSSEL) et de Madame Evelyne LEROY en qualité de délégué suppléant (en remplacement de Mme LEJEUNE) et de ne pas recourir au scrutin secret pour cette désignation.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-21,

VU la délibération n° CM/13/049 du 26 mars 2013,

VU la délibération n° CM/20/064 du 13 juillet 2020,

VU les statuts du PNRBSN en date du 7 décembre 2017,

VU le rapport de Monsieur le Maire.

DÉCIDE à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret,

DÉCIDE de désigner les personnes suivantes au sein du Parc naturel des boucles de la Seine normande :

Titulaire : Marie Claude BEAUFILS

Titulaire : Sandrine LEJEUNE

Suppléant : Rachel FOUCART

Suppléant : Evelyne LEROY

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait au Trait et certifié exécutoire
le 29 septembre 2023

Patrick CALLAIS,
MAIRE

